

Arrondissement de Ville-Marie

Reconstruction de la rue de la Commune, et travaux de réhabilitation d'une conduite d'eau dans la rue Mill

Travaux à venir

La Ville de Montréal procèdera à des travaux de reconstruction des conduites secondaires d'égout et d'eau potable et des travaux de voirie dans la rue de la Commune Ouest, entre les rues Prince et McGill, ainsi que de réhabilitation de la conduite d'eau dans la rue Mill entre la rue Riverside et la rue de la Commune Ouest. Le remplacement de certaines entrées de service d'eau en plomb est également prévu sur la rue de la Commune Ouest. Notons qu'il y aura également des travaux de marquage sur la rue McGill, entre la rue De la Commune et Saint-Jacques, ainsi que de construction d'un terre-plein sur la rue McGill à la hauteur de la rue De la Commune pour séparer la piste cyclable de la circulation. Les travaux débuteront cet été pour une durée de cinq à six mois.

Ces travaux visent à reconstruire des infrastructures vieillissantes plus que centenaires et ainsi contribuer à optimiser la qualité de vie des citoyens du secteur.

Vous recevrez prochainement un avis vous informant de la date de début des travaux, ainsi que de leurs impacts sur la circulation.

La Ville de Montréal est consciente des inconvénients que ces travaux occasionneront et vous remercie de votre collaboration.

La reprise des chantiers de construction s'inscrit dans le cadre du plan de réouverture de différents secteurs économiques élaboré par le gouvernement du Québec durant la pandémie de la COVID-19. Cette reprise est un signe manifeste de la relance économique de la métropole et elle est déployée dans le respect des conditions de prévention recommandées par les autorités de santé publique du Québec.

La Ville de Montréal mettra des mesures en place sur ses chantiers de construction afin de prévenir les risques de contamination des travailleurs et des autres personnes qui se trouvent sur les lieux de travail ou qui circulent à proximité de ceux-ci. Montréal rappelle que la prévention des infections est la responsabilité de tous.

La Ville analyse la situation au fur et à mesure de son évolution et s'assure d'appliquer les mesures recommandées par la Direction régionale de santé publique.

Dans le cadre de ces travaux, il se pourrait qu'un travailleur ait à entrer à l'intérieur de votre bâtiment. Lors de cette intervention, des précautions supplémentaires seront déployées, telles que recommandées par les autorités de santé publique du Québec.

Le travailleur s'assurera d'appliquer les mesures d'hygiène et de distanciation physique et d'utiliser le matériel recommandé par la Santé publique. Si un occupant de votre bâtiment est infecté par la COVID-19 ou qu'il présente des symptômes, vous devez communiquer avec nous le plus rapidement possible afin de reporter l'intervention. Lors de la visite, vous devrez répondre à un questionnaire sur votre état de santé.

Travaux majeurs sur le pont Mill

Parallèlement aux travaux dans les rues De la Commune et Mill, la Société du Vieux-Port de Montréal effectuera des travaux majeurs de réfection au Pont Mill qui se dérouleront du 8 juin au 15 octobre 2020.



Circulation

Le pont Mill sera fermé à la circulation véhiculaire en direction nord (vers le Vieux-Montréal) pendant la durée des travaux.

Vélos

En raison des travaux, les cyclistes seront invités à circuler en marchant à côté de leur vélo dans le secteur des travaux ou à emprunter un détour.

Des mises à jour seront effectuées la page info-travaux du Vieux-Port: vieuxportdemontreal.com/info-travaux/travaux-pont-mill

Pour toute question concernant les travaux sur le Pont Mill : information@vieuxportdemontreal.com

